

COMMISSION DU RESPECT ET DE LA PRÉVENTION

Réunion du lundi 9 décembre 2024
Procès-verbal n° 4

Président : M. CANTET Dominique.

Présents : Mmes LAGRANGE Marie-Hélène, STOURY Nadia, MM. ARTUS Dominique, FRAUDEAU Daniel, GALLAIS Raymond, GIRAUD Dominique, NICOLAS Jean-Marie, PETONNET Bernard, RIVIERE Patrick.

Excusé : M. BERNARDEAU Rémi.

Invités : Mme URANGA Adeline, MM. BASQ Stéphane, PASCOA Valentin

ÉCHANGES AVEC VALENTIN PASCOA

La Commission a invité Valentin qui a su rappeler les objectifs du PEF (Programme Educatif Fédéral) de la Fédération Française de Football, en particulier la préoccupation de prévenir les incivilités et violences. Valentin a insisté, en parfaite communion avec les préoccupations des membres de la Commission, sur la nécessité de passer par des schémas ludiques pour mieux sensibiliser les enfants. Il rappelle également que les membres de commission sont les bienvenus lors des ½ journées consacrées au PEF.

Merci Valentin d'avoir répondu à toutes nos questions.

Echanges des membres de la Commission avec Valentin :

1. Les BACHES ne sont pas seulement un « don fait » aux Clubs qui va transformer la manière d'être exemplaire sur et en dehors des terrains. Elles nécessitent comme les CHARTES, un accompagnement régulier vis-à-vis de l'ensemble de l'Environnement sportif et social du Football.
2. Faire lire le texte figurant sur les Bâches, questionner les joueurs sur leur ressenti à la lecture du texte.
3. Les Bâches seraient un support, présent toute la saison sportive, près de la main courante. Elles devraient être immédiatement visibles quand on rentre dans le stade. Elles nécessiteraient un questionnement vis-à-vis des joueurs, dirigeants et parents. Rôle du RTJ.
4. La Bâche est une ressource permanente pour l'ensemble des membres du club, rôle des Jeunes Arbitres et des Educateurs de Jeunes.
5. Envisager un rapprochement avec Gilles BOUARD et Jacques DANTAN afin de monter un atelier autour du Respect et de la Prévention des Incivilités et des Violences.

En résumé, faire des BACHES un véritable événement dans les clubs, réception dans la 2^e quinzaine de janvier, jour à fixer. Les lieux d'installation des Bâches demeurent libres à chaque club.

INTERVENTIONS DE STÉPHANE BASQ ET DANIEL FRAUDEAU

Lors de l'AG, le Président du District a rappelé l'augmentation des incivilités, sur et autour des stades de football. Les Clubs de la Vienne ont ainsi été prévenus des sanctions fortes qu'ils risquaient en cas d'acte de violence. Il leur a été rappelé les Conventions signées avec la Préfecture (le Préfet) et la Justice (Procureur de la République). L'une des procédures de l'année 2025 sera de sensibiliser encore davantage les Présidents de club afin qu'ils interviennent au plus tôt vis-à-vis des joueurs déjà porteurs de nombreuses sanctions.

Daniel FRAUDEAU a profité du bilan de mi-saison sportive (à paraître) pour situer les infractions disciplinaires. Près de 300 dossiers disciplinaires (297) ont été traités par la Commission. 162 joueurs ont été directement expulsés, auxquels s'ajoutent 124 3^e avertissement. On observe une augmentation des violences sur les stades, avec des joueurs de plus en plus jeunes (18 dossiers en 15-18 ans) mais

1 seul dossier à traiter en lien avec le motif « insécurité enceinte sportive ». 118 comportements anti-sportifs sont recensés sur les feuilles de match informatisées (FMI).

CHALLENGE FÉMININ

La réunion organisée entre les 2 départements du 86 et du 79 laisse augurer un dénouement très favorable. Laurent LARBALETTE au sein de la Commission Féminine a ainsi accueilli 5 personnes du 79. Les discussions ont abouti à une reproduction du fonctionnement en place dans le 86, Challenge Respect et Prévention pour les rencontres avec arbitre, Challenge Respect et Convivialité pour les autres équipes. Les camarades du 79 envisagent même 1 cadeau de 250€ et 150€ pour le 1^{er} et le 2nd. En résumé, on observe une attitude très volontaire des amis du 79.

La réunion se termine par un pot de l'amitié.

C'est aussi l'occasion de féliciter **Patrick RIVIERE** qui se voit recevoir la médaille d'Argent de la Jeunesse et Sport et la nomination au poste de Délégué Juridique National de l'Union Nationale des Arbitres.

Prochaine réunion le lundi 13 janvier 17h30.

Le secrétaire, Dominique ARTUS